

---

## Prospectus du lycée Bernard Palissy d'Agen.

**Numéro d'inventaire** : 1979.24446

**Auteur(s)** : Barraud

**Type de document** : prospectus, catalogue publicitaire

**Éditeur** : Albagnac Librairie (Agen / Villeneuve-sur-Lot)

**Imprimeur** : Albagnac Librairie

**Date de création** : 1938 (vers)

**Inscriptions** :

- gravure : photos n&b in texte

**Description** : Livret - dépliant imprimé avec nombreuses photos n&b

**Mesures** : hauteur : 179 mm ; largeur : 105 mm

**Notes** : Prospectus présentant le Lycée Bernard Palissy d'Agen: bâtiments, organisation des études et de l'internat.

**Mots-clés** : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : Post-élémentaire

**Nom de la commune** : Agen

**Nom du département** : Lot-et-Garonne

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 8

ill.

**Lieux** : Lot-et-Garonne, Agen

*Sol... n. 1938*

UNIVERSITÉ DE FRANCE



ACADÉMIE DE BORDEAUX



Le Parc d'entrée

LYCÉE BERNARD PALISSY

AGEN



Classe enfantine et de début

En pleine campagne et cependant à quelques minutes de la gare et du centre de la ville, le lycée Bernard PALISSY offre ses vastes bâtiments sur un terrain plein de plus de quatre hectares.

De construction relativement récente — il date de la fin du siècle dernier, — il a fait à l'air, à la lumière, au soleil, aux arbres, aux grands espaces propres aux jeux, une place qui lui donne la gaieté et la salubrité. Tous les aménagements réalisés depuis l'achèvement — décoration des salles de classe et des salles à manger, renouvellement du mobilier scolaire, installation de lavabos individuels à eau courante en grès blanc, organisation d'un terrain de jeu, construction de courts de tennis, etc. — tendent à renforcer ce double caractère.

Le climat tempéré de la vallée de la Garonne, les paysages, qui en cette partie du cours moyen du grand fleuve, la plus belle, du confluent du Tarn au confluent du Lot, évoquent l'Italie de la Toscane et de l'Ombrie, la facilité des communications qui mettent Agen à moins de deux heures de Bordeaux et de Toulouse, ajoutent à l'agrément de la résidence.

Le lycée reçoit des élèves internes, demi-pensionnaires, externes surveillés ou externes qui peuvent y faire leurs études primaires et secondaires depuis la classe élémentaire jusqu'au baccalauréat.

**Instruction.** Doué par des maîtres compétents et dévoués, l'enseignement assure des garanties les plus sérieuses; le travail des élèves est suivi de près, et contrôlé quotidiennement par l'Administration du lycée, les notes de classe et d'épreuves sont régulièrement portées toutes les quinze jours à la connaissance des parents. Le Proviseur, le Censeur et tout le personnel se considèrent comme les collaborateurs des familles avec lesquelles ils désirent entretenir des relations aussi suivies que possible. L'Association des Parents d'Élèves, représentée d'ailleurs au Conseil d'Administration du lycée, et agissant en plein accord avec le Proviseur, permet des rapports fréquents et fidèles entre les parents et le lycée. Une sélection bienveillante mais stricte s'exerce de côté des classes homogènes où l'enseignement est le plus grande efficacité. Des examens d'essai entretiennent les élèves de 1<sup>re</sup>, de philosophie et de mathématiques aux épreuves du baccalauréat et permettent de suivre leur progrès de la façon la plus précise. Des séances de cinéma éducatif, des séances de musique enseignée avec commentation, des concerts classiques sont plusieurs fois par an offerts aux élèves moyennant une très faible rétribution.

**Discipline et éducation.** Le lycée ne croit pas pouvoir séparer l'éducation de l'enseignement; il s'efforce de former le caractère des enfants en même temps que leur esprit, de développer en eux la loyauté, le goût du travail.



Cour des Sciences et Palais de Philosophie



Une Passage devant l'entrée des Salles à manger

bon fait, le respect des droits d'autrui, le sens de leur responsabilité, de leur honneur personnel et de l'honneur collectif de la classe, de l'école, du lycée tout entier.

Pour cela, la discipline n'est demandée comme principe d'être aussi stricte, pour que l'ordre nécessaire au travail soit toujours maintenu, mais aussi libérale pour qu'on n'ait ni de raisons ni d'exécutions de chercher à s'y soustraire. Elle fait appel avant tout à l'intelligence et aux bons sentiments; elle ne s'exerce pas les sanctions nécessaires, même les plus graves; elle s'efforce en les indiquant d'en faire comprendre la nécessité et le bon fond. Complétant l'enseignement « humanitaire » donné en classe, son ambition est de préparer les élèves, singulièrement les pensionnaires, éloignés de leur famille, à être des hommes.

La politesse et la courtoisie ne sont pas des qualités négligeables, tant au point de vue moral qu'au point de vue pratique, le vrai savoir s'orne agréablement de savoir-vivre, les bonnes manières sont, sinon une des formes, au moins une des figures des bons sentiments; l'Administration du lycée ne néglige aucun moyen de donner, et, s'il le faut, d'imposer aux élèves la correction de la tenue, des gestes et du langage.

**Éducation physique.** De même, une éducation physique rationnelle et régulière entre dans le système d'éducation générale pratiquée au lycée. Elle est donnée avec les plus grands soins, selon les méthodes françaises modernes, dans une cour et des locaux spacieux, par deux professeurs qualifiés. La gymnastique est obligatoire pour tous les élèves; le football et les jeux violents sont pratiqués seulement par les enfants que leur famille autorise par écrit et sous contrôle médical.

La société sportive du lycée " Les Jeunies " est connue depuis longtemps pour ses succès, mais on s'efforce de développer l'amour des sports et des exercices physiques plus que le goût des compétitions et des championnats.

**Instruction religieuse.** L'Instruction religieuse, dans les différentes confessions, peut être donnée aux élèves dont les familles le demandent, mais elle n'est tenue de venir, à cet effet, une somme annuelle de 45 francs, payable en une seule fois, au moment de l'entrée au lycée.

**Intérêt.** Éloignés de leurs parents, les pensionnaires doivent retrouver au lycée — dans la mesure où la chose est possible — le confort, le bien-être, les soins attentifs, matériels et moraux, dont est dignement entouré de leur foyer. L'organisation, le règlement, la discipline de l'internat cherchent à s'inspirer de cette nécessité.



Les Salles à Manger



Une des Cours

**Correspondant.** Les élèves internes, dont les parents n'habitent pas Agen, doivent y avoir un correspondant représentant leur famille et agréé par le proviseur.

**Vie et sports.** Les parents, les correspondants ou les personnes désignées autorisées par la famille peuvent seules voir les élèves au lycée, et les faire venir les jours et aux heures de leurs représentations à condition de les prévenir et de les ramener au lycée. Un régime spécial est accordé, après entente avec chaque famille, aux élèves des classes d'examen. Les élèves dont la famille en a repris la volonté sont autorisés à aller chez eux deux fois par mois. Ils sortent le samedi soir, après la classe, et rentrent le dimanche soir. Un service de surveillance est organisé pour les accompagner à la gare et les ramener au lycée.

**Santé.** La santé des élèves est assurée de précautions les plus minutieuses et suivie de très près. Le médecin du lycée vient, régulièrement, pour examiner les élèves indisposés. Ils sont soignés avec sollicitude et vigilance, selon les prescriptions du docteur, à l'infirmerie du lycée, coquet pavillon isolé dans la verdure, par des infirmières expérimentées.

**Nourriture et hygiène.** Mieux vaut prévenir que guérir; dit le proverbe. Rien n'est négligé pour que tous les élèves vivent dans les meilleures conditions d'hygiène et



Cour des Sports

de confort. Ils sont invités à prendre de bonnes habitudes, à veiller à la propreté de leur corps, de leurs mains et de leurs dents. Avec bienveillance mais fermeté, les surveillants contrôlent la toilette des enfants. L'eau chassée au dorsoir le matin et le soir, les douches chaudes toutes les semaines, l'eau et le savon aux lavabos des salles à manger offrent aux élèves toutes les commodités. Ils doivent broser leurs dents, matin et soir, avec une pâte dentifrice ou du savon blanc. Un chirurgien-dentiste les visite chaque trimestre pour s'assurer de l'état de leur dentition, mais les soins spéciaux nécessaires sont à la charge des familles.



Les Tennis



Un Dortoir

La nourriture — élément non négligeable de la santé physique et morale d'un internat — est l'objet de soins attentifs de l'Administration. Variée, bien préparée, abondante, elle veut être à la fois saine et agréable. Un personnel qualifié, une installation de cuisine moderne (machines diverses, frigidaire, etc.) permettent de préparer de façon appétissante les denrées toujours choisies de première qualité, en particulier les fruits et les légumes que le pays produit en abondance. Le matin, le lait et le café, séparés pour être mélangés au goût de chacun et accompagnés de beurre, rappellent le petit déjeuner familial; à midi, la soupe, les deux plats et le dessert, à 4 heures, le goûter composé d'un petit pain et, soit de chocolat, soit de fruits, soit de fromage, le soir, les deux plats et le dessert, très souvent des entremets sucrés, suffisent très largement aux besoins d'enfants qui grandissent et ont bon appétit. Les repas sont servis dans des salles à manger dont les dimensions et la décoration — aux fenêtres de pais rideaux, aux murs des tableaux et de vieilles faïences, sur les tables des nappes et des fleurs — leur donnent un caractère d'élégance familiale favorable non seulement à la bonne tenue, contrôlée et surveillée, mais encore, selon les physiologistes modernes, à l'appétit et à la digestion des aliments. Les provisions personnelles, condamnables pour plus d'une raison, sont interdites.

**Tenue.** Le port de l'uniforme n'est pas obligatoire. Les élèves, aidés d'un agent, prennent soin de leurs vêtements, de leurs chaussures et de leur tenue qui doit toujours être propre et correcte; obligation qui fait partie de l'éducation, telle qu'on essayait de la définir plus haut.

**Livres, fournitures classiques, trousseau.** Les internes reçoivent du lycée les livres et les fournitures classiques, le couvert, le lit complet, le blanchissage et le raccommodage ordinaire du linge et des vêtements.

Toutes les dépenses accidentelles, comme médicaments spéciaux, régime, transport de malade, dégradations, sont à la charge des familles.

**Fournitures de demi-pensionnaires.** Les demi-pensionnaires reçoivent; comme les pensionnaires, les livres, les fournitures classiques et le couvert.

**Le Proviseur, BARRAUD.**  
**Vu et Approuvé: Le Recteur, TERRACHER.**

*N. B. — Pour les conditions d'admission, les tarifs et tous renseignements, s'adresser au Proviseur, Lycée Bernard-Palissy, à Agen.*



Un Dortoir avec ses Lavabos



L'entrée du Lycée et ses Jardins



Un coin de Parc devant le Salle d'Éducation Physique  
Éditions Librairie Ardenne, Agen, 1924/1926